

VOTRE AVIS D'IMPOSITION FONCIÈRE EXPLIQUÉ

Les Chavillois reçoivent en ce moment l'avis de paiement de leurs impôts locaux. La municipalité a opté pour la stabilité fiscale et a choisi de reconduire à l'identique ses taux d'imposition au même niveau que ceux de 2022, soit **25,84%**. Ces taux n'ont pas évolué depuis 13 ans. En revanche les bases indexées progressent nationalement et les taxes spéciales votées par la Région et pour les mesures anti-crués du Grand Paris sont en hausse.

Exemple de la taxe foncière reçue par un Chavillois

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2022	25,84 %	%	%	0,574 %	4,15 %	0,009 %		
	Taux 2023	25,84 %	%	%	0,58 %	4,15 %	0,072 %		
	Adresse								
	Base	4875			4875	4875	4875		
	Cotisation	1260			28	202	4	1494	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2022	1176			26	189	-			
Cotisation 2023	1260			28	202	4	1494		
Variation	+7,14 %	%	%	+7,69 %	+6,88 %	- %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2022								
	Cotisation 2023								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
	Base État							Droit proportionnel :	
	Base collectivité							Droit fixe :	
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 10196619 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 9€ et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 9€. Le versement net de votre commune au fonds de solidarité de la région Ile-de-France s'élève à 161 068 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		57	
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						SOMME À PAYER			
Références administratives : 922 51 021 112 022 022 C D						Montant de votre impôt		1551	

Contrairement à d'autres communes dans les Hauts-de-Seine, les taux d'imposition à Chaville n'ont pas augmenté depuis 13 ans, affirmant l'objectif de stabilité de la fiscalité.